

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4395 - Mercredi 7 février 2018 - Prix : 10 DA

Kif, cocaïne et psychotropes

Saisie record de drogue  
d'un montant de près  
de 667 millions de DA

Page 2

Frontières et contrebande dans toutes ses formes

## Gaïd Salah appelle à une «surveillance rigoureuse»

Page 3

### La correction après la surévaluation

Par Mohamed Habili

La chute sensible enregistrée par les grandes places boursières, aux Etats-Unis d'abord, en Asie et en Europe ensuite, ne constitue pas à proprement parler une surprise, la surévaluation des actifs étant quelque chose que personne, ou presque, ne songeait à nier. Depuis quelque temps déjà, la question n'était pas de savoir si un retournement de conjoncture était à l'ordre du jour, mais à quel moment il allait se produire. Pour prévisible qu'il ait été, toutefois, il n'en a pas moins fait l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel serein. Et pour cause, rien l'instant d'avant ne le laissait présager. Mais après coup, il est assez facile de voir que ce moment n'est finalement pas si arbitraire que cela, même si le mois de janvier a vu la Bourse américaine monter en flèche. En fait, deux ou trois choses essentielles expliquent ce brusque revirement. Il y a d'abord le fait que l'année 2017 ne s'est pas terminée sans que la FED, la banque centrale américaine, ne procède, ainsi qu'elle a pris soin de l'annoncer, à une nouvelle augmentation, d'un quart de point comme les trois fois précédentes, de son taux directeur. Ceux qu'on appelle les investisseurs, et qui ne sont en réalité que des spéculateurs, ont alors compris que le temps de l'argent bon marché, qui tout de même aura duré une décennie, a bel et bien cette fois-ci atteint ses limites. Il faut savoir que ces investisseurs n'interviennent pas sur les marchés avec leur propre argent, mais avec celui qu'ils empruntent aux banques.

Suite en page 3

### Hydrocarbures

## Sonatrach dément tout projet de cession de ses parts à des partenaires



La compagnie nationale Sonatrach a démenti l'information relayée dans certains médias selon laquelle elle serait en discussions avec des partenaires pour céder des parts et changer le contrôle de certaines de ses filiales. Lire page 3

1<sup>er</sup> Salon de l'électricité et des énergies renouvelables du 12 au 15 février à la Safex

«Une occasion pour déclencher le déclic  
devant mettre en action les perspectives tracées»

Page 4

Spectacles de danse à Bouira

Le public émerveillé par la  
troupe chinoise de Guangxi

Page 13

Grève des médecins résidents

# L'Ordre des médecins sollicite l'arbitrage du président de la République

■ Pour trouver une solution aux problèmes soulevés par les médecins résidents, en grève depuis plus de deux mois, l'Ordre national des médecins sollicite l'arbitrage du président de la République et revendique la tenue d'un Conseil interministériel restreint pour mettre un terme au conflit qui n'a que trop duré.

Par Louiza Ait Ramdane

**L**e président de l'Ordre national des médecins, D' Mohamed Bekkat Berkani, qui revient sur la nécessité d'un dialogue constant et des concessions entre les deux parties du conflit, estime que les revendications des résidents peuvent être toutes prises en charge par le dialogue, lequel doit être constant, définitif et avec des conclusions.

Tout en qualifiant de légitimes les revendications des médecins résidents, le président de l'Ordre national des médecins explique que lorsque deux positions ne sont pas conciliables (...) les concessions se font également dans le cadre du dialogue. L'intervenant regrette, cependant, que dans ce conflit qui n'a que trop duré ce sont les patients qui sont pénalisés.

Selon l'intervenant, l'arrêt de ce mouvement de grève passe par une décision ferme du gouvernement. Car, explique D' Mohamed Bekkat Berkani, la Commission intersectorielle mise en place récemment dans ce sens n'arrive pas à trouver un consensus entre les grévistes et



la tutelle. Il a également regretté que la sortie de crise proposée dans le cadre de la Commission nationale des droits de l'homme, dont il est membre, n'ait pas été prise en compte. A noter que la

dernière solution proposée par le gouvernement est la prime d'installation aux médecins résidents dans le Sud, en guise d'encouragement. Cette prime sera prise en charge par les col-

lectivités locales où sont affectés ces spécialistes. Une solution qui n'arrange pas les grévistes qui décident de continuer leur mouvement de grève. Le président de l'Ordre national des

médecins qui s'exprimait hier au forum d'El-Moudjahid, appelle à la mise à la disposition des praticiens de la santé de conditions optimales pour l'exercice de leurs fonctions. En ce qui concerne le service militaire, un des points prioritaires soulevés par les grévistes, le département de la santé indique que cette revendication ne relève pas des prérogatives de son secteur mais de celui de la Défense.

Les médecins résidents qui ont entamé le mouvement de grève illimitée depuis plus de deux mois exigent l'abrogation de l'obligation du service civil et son remplacement par un autre système de couverture sanitaire pour l'intérêt du patient et l'épanouissement socioprofessionnel du médecin spécialiste et le droit à la dispense du service militaire comme tout citoyen algérien. Les médecins-résidents représentés par le Camra exigent également des autorités le droit à une formation de qualité, la révision du statut général du résident, le droit aux œuvres sociales et la discussion sur les revendications des spécialistes en biologie clinique en ce qui concerne l'agrément d'installation à titre privé. **L. A. R.**

La ministre accuse le Cnapeste de menteur

## Benghebrit ne sait plus où donner de la tête

**S**uite à la rencontre sans résultat du ministère de l'Education et la délégation du Cnapeste de la wilaya de Béjaïa, la ministre de l'Education, Nouria Benghebrit, a accusé le Cnapeste d'«user de mensonges et de désinformation», d'induire l'opinion publique en erreur et annonce que la procédure de licenciement des enseignants grévistes a été enclenchée. Le courant ne semble plus passer entre syndicats et ministère des différents secteurs en grève nationale et illimitée depuis le début de cette année et

même avant. En effet, après la réunion infructueuse qui a réuni les médecins résidents et le ministre de la Santé, la rencontre entre la délégation du Cnapeste de la wilaya de Béjaïa sous l'égide du bureau national et la ministre de l'Education nationale n'a pas elle aussi abouti aux conclusions escomptées. Le cas s'est même aggravé avant-hier, quand cinq autres syndicats, le Cela, Satef, Snapest, Snte et l'Unpef, activant dans le secteur de l'Education, ont décidé d'observer une grève nationale de deux jours les 20 et 21

février prochains. Au lendemain de cette réunion stérile, la ministre de l'Education, lors de son passage à la Radio nationale, a accusé les représentants du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation de menteurs et d'induire l'opinion publique en erreur. Benghebrit a déclaré que le Cnapeste ne respectait pas le code du travail en recourant de façon «illégal» à la grève. Elle annonce, à cet effet, que la procédure de licenciement des enseignants grévistes a été enclenchée. Elle a

en outre signalé que «le Cnapeste est le seul syndicat à n'avoir pas ratifié la Charte de l'éthique, signée en novembre 2015». Elle a rassuré les parents d'élèves quant à une année blanche. «Nous sommes en train de prendre des mesures pour assurer un enseignement normal aux élèves», a-t-elle souligné. Par ailleurs, elle a assuré que «les portes du dialogue restent ouvertes au Cnapeste» et que le secteur de l'Education est un secteur sensible, exigeant solidarité et sérénité. **Hocine Cherfa**

Kif, cocaïne et psychotropes

## Saisie record de drogue d'un montant de près de 667 millions de DA

**A**ussi bien dans les grandes villes que dans la campagne, le fléau de la drogue prend de l'ampleur. Les dealers se multiplient et les consommateurs aussi. Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisis ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus que jamais, le pays est inondé de drogue provenant essentiellement du Maroc voisin. La sonnette d'alarme a plusieurs fois été tirée par différents organismes aussi bien sécuritaires que socio-éducatifs. Le phénomène qui touche toutes les couches sociales, sans distinction aucune, ne fait pas marche-

arrière, il gagne plutôt du terrain. En effet, chaque jour, les services de sécurité font état de saisies de quantités de drogues tous types confondus, cela va du kif traité à l'héroïne en passant par les psychotropes en tous genres. Composées essentiellement de kif traité, de cocaïne et de comprimés psychotropes, les services des douanes ont saisi des quantités de drogues estimées à 666,03 millions de dinars, selon le dernier bilan des services de Douanes. Le trafic de drogue à l'échelle nationale prend des proportions aussi alarmantes que dangereuses. Les jeunes doivent avoir conscience des dangers de la drogue. L'urgence est donc de

sensibiliser les jeunes sur les dangers de la drogue, leur faire comprendre, plus que jamais, que la drogue n'est pas un petit passe-temps ou un caprice de jeunesse mais bien une menace pour leur santé. Toutefois, les installations concrétisées au niveau de la bande frontalière dont notamment des barrières et des tranchées ont contribué également à des résultats qui se sont soldés par l'arrestation de trafiquants et le démantèlement de réseaux souvent internationaux activant selon des méthodes organisées. Bien que nécessaires, les efforts entrepris par les éléments de la gendarmerie, de la Sûreté et des Douanes dans le

cadre de la lutte contre ce fléau demeurent tangibles, notamment en termes de saisies de quantités énormes de kif traité, de psychotropes et de démantèlement de réseaux. A cet effet, à travers 171 opérations de saisies effectuées par les douze directions douanières régionales du pays en 2017, les Douanes algériennes ont mis la main sur plus de 9,4 tonnes de kif traité, de 1,52 kg de cocaïne ainsi que d'autres formes de stupéfiants composés de 54 332 comprimés psychotropes, de 54 boîtes de diverses marques, de 1 080 plaquettes, de 26 ampoules, de 12 flacons et de 925 gélules, a précisé un bilan. La plus grande saisie de kif traité

a été enregistrée par la Direction douanière de Tlemcen (6,02 tonnes), alors que le plus grand volume de cocaïne saisi a été enregistré par la Direction douanière d'Oran (1,4 kg), tandis que la plus importante saisie de comprimés a été opérée par la Direction de Béchar (34 977 comprimés), fait savoir la même source. Le montant des pénalités encourues dans le cadre de ces saisies s'est élevé à 6,66 milliards de DA, impliquant 241 contrevenants, alors que les moyens de transport utilisés pour l'acheminement de ces drogues étaient composés de 126 véhicules, 9 camions et 3 motos. **Meriem Benchaouia**



Frontières et contrebande dans toutes ses formes

# Gaïd Salah appelle à une «surveillance rigoureuse»

■ Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé hier au troisième jour de sa visite à la 6<sup>e</sup> Région militaire à Tamanrasset, à poursuivre les efforts pour une «surveillance rigoureuse» des frontières nationales et à resserrer davantage l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes, selon le ministère de la Défense nationale dans un communiqué rendu public hier.

Par Lynda N.

Dans son allocution d'orientation adressée à l'ensemble des cadres et des personnels des unités de l'ANP d'In Guezzam, le général de corps d'armée a appelé à «poursuivre leurs efforts rigoureux et minutieux pour surveiller nos frontières, à œuvrer à leur sécurisation jour et nuit, à resserrer davantage l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes et à contrecarrer leurs actes destructeurs dans cette Région».

Gaïd Salah, qui a inspecté quelques unités mobilisées au niveau du Secteur opérationnel d'In Guezzam, a consacré la matinée d'hier à la visite des unités déployées à Hassi Tiririne à l'instar de la Base aérienne de déploiement inaugurée par le général de corps d'armée, le 6 mars 2017 et qui «contribue grandement aux déplacements des personnels et aux approvisionnements des unités». Il a également visité le 70<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie autonome où il a suivi un exposé global sur ses missions avant de se réunir avec les personnels de ces unités. «A ce titre précis, j'attends de vous et de tous les personnels militaires toutes catégories et responsabilités confondues, de faire, avec l'aide d'Allah le Tout-Puissant, de la nouvelle année 2018, une autre étape de développement, de modernisation et une nouvelle opportunité pour fonder d'autres piliers avec lesquels nous érigeons ensemble la forteresse de notre Armée et en faire le repart inviolable et le plus éminent de l'Algérie. Un objectif qui requiert nécessairement de poursuivre cette cadence professionnelle loyale et dévouée, que nous avons adoptée, ces dernières années, avec grand esprit patriotique et fidélité absolue», a-t-il ajouté. Il a mis l'accent sur «l'intérêt particulier qu'il confère à ces rencontres



permanentes de contact direct avec les personnels de l'ANP là où il se trouve, et ce, en tant qu'action sur le terrain, d'une importance capitale, voire extrêmement nécessaire sur les plans professionnel et fonctionnel, car elles traduisent l'intérêt ultime et continu du Haut Commandement de l'ANP à l'accompagnement de tous les efforts consentis et au suivi de l'état d'avancement de l'exécution de tous les programmes consécutifs, complémentaires, pluridisciplinaires et dont les objectifs et les dimensions sont multiples». «L'année 2017 s'est écoulée comme se sont écoulées d'autres années avant elle, pendant lesquelles nous avons veillé à ce qu'elles soient toutes pleines d'efforts laborieux, fructueux, persévérants et pleins de volonté à atteindre les objectifs escomptés, grâce à l'appui et le soutien indéfectibles dont jouit notre Armée dans toutes ses composantes, de la part de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a-t-il déclaré. Pour lui,

c'est «une démarche professionnelle aboutie qui se caractérise par une approche réaliste et rationnelle, et par une grande application pour atteindre des rangs supérieurs en termes de distinction opérationnelle et de combat, au sein de toutes les composantes de nos Forces armées. Ce parcours qui se base sur une évaluation sur le terrain et selon des normes objectives de ce qui a été concrétisé dans tous les domaines de la profession militaire», a-t-il poursuivi.

A l'issue, et après avoir écouté les interventions des personnels des unités, le général de corps d'armée a donné des orientations à travers lesquelles il a exhorté l'ensemble à «acquiescer davantage de discipline, de vigilance et de bon sens, et d'investir tous les moyens en termes de matériels et d'équipements et de ne ménager aucun effort». Il a également salué «le travail déployé sur le terrain afin de s'acquiescer parfaitement de leurs missions, valorisant la ferme détermination dont ils font preuve et l'excellent état du moral qui remplit leur esprit et impulse leur enthousiasme». A ce

titre et dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution du programme de préparation au combat 2017-2018, le général de corps d'armée «avait supervisé, l'après-midi d'hier en compagnie du général-major Meftah Souab, commandant de la 6<sup>e</sup> Région militaire, un exercice illustratif aux tirs réels exécuté, au niveau du champ de tirs et de manœuvres relevant du Secteur opérationnel d'In Guezzam, par un détachement du 64<sup>e</sup> Bataillon d'infanterie autonome appuyé par des hélicoptères d'appui-feu». «L'idée de l'exercice consiste à repousser une tentative d'attaque ennemie contre nos frontières nationales. Cet exercice a été exécuté avec un haut professionnalisme qui réitère l'efficacité de la formation, de l'instruction et de la préparation au combat au niveau de l'ensemble des unités de ce Secteur opérationnel. Tels sont les aspects pour lesquels le général de corps d'armée a insisté, à l'issue de l'exercice, sur la nécessité de donner plus d'intérêt et d'importance», a conclu le communiqué. L.

L. N./Communiqué

Hydrocarbures

## Sonatrach dément tout projet de cession de ses parts à des partenaires

La compagnie nationale Sonatrach a démenti l'information relayée dans certains médias selon laquelle elle serait en discussions avec des partenaires pour céder des parts et changer le contrôle de certaines de ses filiales.

«Suite à l'entretien accordé lundi (avant-hier) par le vice-président Activité Exploration et Production de Sonatrach, Salah Mekmouche, à une émission

de la Radio nationale, Sonatrach dément formellement l'information relayée dans certains médias selon laquelle elle serait en discussions avec des partenaires pour céder des parts de l'entreprise ainsi que le changement de contrôle de certaines de ses filiales», a précisé hier le groupe pétrolier national dans un communiqué. A ce propos, Sonatrach indique qu'en relation avec la

question relative à la décision de certains partenaires de quitter l'Algérie, «le vice-président exploration et production a précisé que plusieurs opportunités de coopération étaient en cours de discussions avec des partenaires déjà présents en Algérie ou avec de nouveaux partenaires». Le communiqué a ajouté que le même responsable a bien précisé que «Sonatrach continue à exploiter

son domaine minier avec ses partenaires historiques et reste favorable à construire de nouveaux partenariats avec des sociétés activant dans le domaine pétrolier déjà pré-qualifiées par Alnafi». Dans ce sens, le communiqué a souligné que «les questions relatives à l'ouverture du capital de l'entreprise, de cession d'actions dans les filiales ou de modification de la règle

LA QUESTION DU JOUR

### La correction après la surévaluation

Suite de la page une

Il suffit que cet argent se mette à leur revenir plus cher pour qu'ils commencent à moins le demander. Alors, inmanquablement, à une première phase où ils ont surtout acheté, laquelle en l'occurrence remonte à 2009, a fini par se substituer une deuxième, qui pour sa part vient juste de commencer, où leur intérêt immédiat leur commande tout le contraire, celui de vendre. C'est alors le cycle de baisse qui s'enclenche. Ce à quoi on assiste pour l'heure. Il y a hausse quand ils achètent en masse, et baisse quand ils vendent aussi nombreux, rien de sorcier là-dedans. On peut schématiser la Bourse comme un milieu où les acteurs forment un troupeau de moutons, qui vont et viennent dans un mouvement d'ensemble. Il n'y aurait ni hausse ni baisse sinon. Le véritable meneur n'en fait pas partie, bien qu'il y ait des gros opérateurs capables d'influer dans leur environnement immédiat, ce sont les autorités monétaires, dont les décisions sont autant d'instructions à suivre impérativement. Quand elles veulent la hausse, elles baissent les taux. Et quand elles veulent la baisse, elles augmentent les taux. Voilà en quoi consiste tout l'art d'un banquier central. Ces ordres impérieux, à suivre sous peine de faillite, on les appelle en français indications prospectives, et en anglais, forward guidances. La FED a mis toute l'année précédente à répéter à son monde que les temps des achats, c'est terminé, et qu'il faut commencer à vendre. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle a été entendue. Or il suffit que les investisseurs américains comprennent pour que leurs homologues du monde entier comprennent à leur tour. De là la réaction en chaîne à travers les continents, qu'on peut maintenant observer. Gare cependant au dérapage, à l'excès dans un sens ou dans l'autre. Car s'il est facile à la FED de renverser la vapeur, tenir le mouvement d'ensemble dans de limites préétablies, en particulier loin du précipice, présente lui par contre quelques difficultés. Une correction qui est apportée peut toujours échapper à ses faiseurs. C'est là d'ailleurs tout l'intérêt de l'épisode en cours. La baisse sur commande restera-t-elle ou non sous contrôle ? Telle est la question.

M. H.

51/49%, n'ont jamais été évoquées dans l'entretien accordé par le vice-président Activité Exploration et Production à cette chaîne de la Radio nationale».

APS

1<sup>er</sup> Salon de l'électricité et des énergies renouvelables du 12 au 15 février à la Safex

# «Une occasion pour déclencher le déclic devant mettre en action les perspectives tracées»

■ Le premier Salon de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER) se tiendra du 12 au 15 février en cours à la Safex-Alger. «Une occasion pour déclencher le déclic devant mettre en action les perspectives tracées en matière d'énergies renouvelables», a estimé Akli Ben Hocine, consultant en électricité, présent hier à la conférence de presse de lancement de cet événement commercial et environnemental organisé par l'agence AdVision El Djazair.

Par Lynda Naili

**A** ce titre, soulignant «l'étroite relation entre l'électricité et les énergies renouvelables, deux domaines de l'énergie», les organisateurs indiqueront que l'objectif de ce SEER «est de faire découvrir les nouveautés en matière d'équipements électriques domestiques et de démocratiser et sensibiliser les citoyens aux solutions énergétiques alternatives». Ainsi, pour M<sup>me</sup> Nassima Messaoudi, directrice de l'agence AdVision El Djazair, «le SEER permettra aussi de mettre en relation des opérateurs PME/PMI du domaine, de sensibiliser les producteurs sur l'énergie et de promouvoir la pro-

duction nationale dans ce segment d'activité». Pour sa part, Yacine Amara, consultant dans le domaine de l'électricité, estimera que «l'organisation de ce salon représente une occasion de regrouper les acteurs du domaine de l'électricité afin de présenter leurs derniers produits et solutions, développer les échanges et les affaires» dans ce créneau. Akli Ben Hocine, également consultant dans le domaine de l'électricité, considérera quant à lui que «la transition énergétique» à laquelle aspire le pays «implique le passage aux énergies nouvelles, la rationalisation de la consommation et la limitation du gaspillage». Et pour cause, poursuivront les initiateurs du SEER, cet «événement, orienté sur l'électricité en général, donne aussi une importance capitale aux énergies renouvelables qui sont d'actualité et occupent l'attention des pouvoirs publics en raison des enjeux importants tant en termes de diversification de l'économie nationale qu'en ceux de la protection et de la préservation de l'environnement». Organisé par AdVision El Djazair, ce premier événement commercial international en Algérie, adressé tant



Ph/E. Soraya/J. A.

## Zone industrielle de Skikda 9 travailleurs condamnés à 4 et 5 ans de prison pour vol

LE TRIBUNAL criminel d'après de la cour de Skikda a condamné avant-hier 9 anciens travailleurs de la zone industrielle de Skikda à des peines de 4 et 5 ans de prison pour «association de malfaiteurs et vol qualifié». La genèse de l'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au 5 mars 2013, après le vol, dans un magasin de la Société nationale de montage de plaques en acier relevant de la zone industrielle, d'équipements très demandés et très coûteux, a-t-on souligné, précisant que les plaques en acier volées ont été acheminées dans deux camions. Les investigations menées par la Police judiciaire de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale ont permis l'identification des camions utilisés dans l'opération de vol, a-t-on souligné, précisant que les enquêteurs ont pu identifier les coupables et remonter la piste de ce trafic en exploitant le contenu des caméras de la zone industrielle. Les opérations de contrôle intensifiées sur les lieux ont permis l'immobilisation d'un des camions appartenant à un des mis en cause qui a été aussitôt arrêté et a avoué l'implication de huit autres personnes dans cette affaire de vol de plaques en acier, vendues dans la ville de Lakhdaria (Bouira) et à Alger. Dans son réquisitoire, le parquet a requis une peine de 20 ans à l'encontre de tous les mis en cause.

A. S.

aux industriels du secteur qu'au grand public, rassemblera plus de 100 opérateurs nationaux activant dans le domaine énergétique composé essentiellement d'équipementiers, distributeurs, bureaux d'études, fournisseurs et installateurs d'électricité tels que Schneider Electric, le groupe Amimer Energie, Legrand Algérie, Smart-City Tipasa. Les organismes de nor-

malisation, d'accréditation et de métrologie, en l'occurrence l'IANOR, l'Algérac et l'ONML, prendront également part à cet événement afin d'accompagner les industriels du secteur en termes d'homologation des produits, notamment ceux destinés à l'export. Pour l'occasion, une large gamme de produits et solutions sera exposée et des opportunités d'affaires sont envisa-

gées. Au total, 3 200 m<sup>2</sup> seront consacrés aux enjeux énergétiques du XXI<sup>e</sup>. Une occasion unique de découvrir les alternatives écologiques et économiques d'un futur durable. Au programme de ce premier SEER, des workshops, des rencontres professionnelles, ainsi qu'une série de conférences animées par des intervenants nationaux et internationaux. L. N.

Akli Brihi, P-DG de Schneider Electric Algérie

## «Le nombre d'équipementiers nationaux existants est marginal»

**R**encontré hier, en marge de la conférence de presse donnée par l'agence AdVision El Djazair pour le lancement du 1<sup>er</sup> Salon de l'électricité et des énergies renouvelables qui se déroulera durant quatre jours à partir du 12 février en cours à la Safex-Alger, Akli Brihi, P-DG de Schneider Electric Algérie, estimant que cet événement permettra de donner un essor à l'industrie manufacturière dans le domaine de l'électricité et des énergies alternatives, a bien voulu répondre aux questions du *Jour d'Algérie*.

**Le Jour d'Algérie :** Vous êtes partie prenante de ce 1<sup>er</sup> SEER. Quels sont, selon vous, les enjeux de cet événement ?

**Akli Brihi :** Mettre en exergue le secteur de l'électricité, un secteur vital pour l'économie du pays. C'est une opportunité de rencontrer les professionnels du secteur qui travaillent dur pour faire en sorte que cette énergie soit disponible dans les quatre coins du pays. C'est également une opportunité pour rencontrer les équipementiers activant essentiellement pour le compte de la Sonelgaz. C'est aussi une occasion pour le public et les jeunes de comprendre les enjeux



Ph/E. Soraya/J. A.

de cette filière et aussi les métiers disponibles qu'elle offre. Ce sont des métiers qui sont nobles, pour lesquels nous avons des jeunes qui savent intervenir dans ce domaine. Donc, à travers ce salon, nous allons susciter la vocation de ces jeunes dans le domaine de l'électricité et des ressources énergétiques.

**Quel est le nombre d'équipementiers nationaux actuellement ?**

Le nombre d'équipementiers algériens dans le domaine de l'électricité ne dépasse pas la centaine. Essentiellement fabricants de câbles électriques et de groupes électrogènes, ce chiffre reste marginal. L'électricité en Algérie est produite majoritaire-

ment par des centrales à gaz, d'où la pertinence de ce salon pour aller vers d'autres sources de production.

**Schneider Algérie compte lancer deux projets. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Ce sont deux projets d'usines. Une prévue dans la wilaya de Tipasa, dont l'ouverture est prévue pour le printemps prochain, et une autre en partenariat avec des sociétés publiques ENI et GICA d'ici la fin de l'année en cours. Ces deux usines auront vocation de fabriquer une large gamme d'équipements électriques basse et moyenne tension pour répondre aux besoins de l'industrie nationale dans le domaine électrique.

**Quelles en sont les capacités de production ?**

Elles seront en fonction des besoins du marché. Ceci dit, nous serons capables de répondre à la demande du marché électrique sur certains équipements tels que les disjoncteurs basse et moyenne tension qui sont importants sur les postes de transformation électrique.

**Quel bilan faites-vous depuis la création de Schneider-Algérie ?**

Cela fait cinquante ans que nous sommes présents en Algérie pour qui nous sommes un client et un fournisseur très important, présent sur toute la chaîne de production, de transport et distribution de l'électricité. Notre présence est aussi fortement locale avec des projets d'industrialisation, certes, mais aussi de la formation en partenariat avec le ministère de la Formation professionnelle pour ouvrir des filières de centres d'excellence sur le territoire national à même de développer des compétences nationales dans le domaine de l'électricité et des énergies renouvelables.

L. N.



## Gestion du système fiscal

## Vers la consécration du numérique et des opérations électroniques

■ La commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), a auditionné le directeur général des impôts, Mustapha Zikara, dans le cadre de l'examen des deux projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales, à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.

Par Assia D.

Le directeur des impôts a mis en avant à cette occasion l'attachement de sa direction à la consécration des opérations électroniques en vue de dématérialiser l'administration fiscale et de généraliser le numérique dans ce domaine. «Concernant le projet de loi complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, l'administration des impôts est concernée par les télé-procédures à travers l'introduction des opérations électroniques dans les procédures fiscales pour la dématérialisation et à la numérisation de l'administration», a expliqué M. Zikara, lors d'une séance, présidée par M. Fouad Benmerabet, président de la commission, en présence des cadres du ministère du Commerce. Il a affirmé, à ce propos, qu'il sera procédé à l'application des dispositions contenues dans la loi de finances 2018, relatives à la mise en œuvre de l'obligation légale de



la déclaration et du paiement par voie électronique pour les sociétés relevant de la direction des grandes entreprises (DGE). Il s'agit, a-t-il précisé, de l'obligation du paiement et de déclaration électroniques par les contri-

buables relevant de la DGE. «Il est porté à la connaissance de l'ensemble des sociétés rattachées à la DGE, qu'en exécution des dispositions de l'article 58 de la loi de Finances 2018, la souscription des obligations

déclaratives et de paiement des G50 doit s'effectuer par voie électronique», avait indiqué, lundi, la Direction générale des Impôts (DGI), dans un communiqué rendu public sur son site électronique concernant la mise

en œuvre de l'obligation légale des télé-procédures pour la déclaration mensuelle (G50). «L'application relative aux télé-procédures [www://https://www.jibayatic.dz](https://www.jibayatic.dz) contient l'application ayant trait à la déclaration de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) qui vous permet de produire l'état de la répartition mensuelle de cette taxe», a-t-elle rappelé. Par ailleurs, M. Zakaria a précisé que dans le but de faciliter les procédures de création des entreprises prévues par le projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, la DGI «attribue un numéro d'identification fiscale (NIF) via un portail électronique par le biais d'un notaire», ajoutant que la mise en place d'une entreprise s'effectue à travers l'introduction électronique des données et afférentes. La réponse est transmise au notaire au cours de 24 heures. Il a indiqué, en outre, que la direction des impôts œuvrait actuellement, en coordination avec d'autres secteurs, à l'unification du NIF et du numéro de la carte d'identité nationale ainsi que du passeport pour les personnes morales dans toutes les opérations y compris les opérations fiscales. Concernant les sociétés et les institutions, le même responsable a indiqué que les mécanismes d'immatriculation maintiendront le même NIF. Pour leur part, les députés ont appelé à faciliter la délivrance des documents aux commerçants par voie électronique et à la participation de la DGI à la lutte contre les marchés informels. En réponse à cette question, la représentante du ministère du Commerce a expliqué que de telles mesures nécessitaient l'entrée en vigueur de la certification et de la signature électroniques. A rappeler que la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de planification de l'APN avait examiné et débattu les deux projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales, à la protection du consommateur et à la répression des fraudes à travers l'audition de différents acteurs.

A. D./APS

## Pétrole

## Nicolas Maduro propose d'allonger la durée de l'accord sur les quotas

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a proposé de prolonger l'accord de limitation de la production de pétrole des pays de l'Opep et de ses partenaires sur les prochaines années. «Le comité de suivi des pays, membres de l'Opep ou non, doit se poursuivre pour au moins cinq ans», a proposé Nicolas Maduro au secrétaire général de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), Mohammed Barkindo, qu'il recevait lundi au palais présidentiel de Miraflores. Le chef d'Etat a souligné que l'organisation, qui veille au respect des quotas sur lesquels se sont mis d'accord 24 pays producteurs de pétrole à la fin 2016, a permis d'améliorer les prix. «Il y a beaucoup de choses à stabiliser, concernant les futurs investissements, les moyens de transport, le marché et son fonctionnement, ses systèmes de contrats, les monnaies dans les-

quelles s'achète et se vend le pétrole», a-t-il précisé. Mohammed Barkindo a lui assuré de son côté que «plus de 100% des accords» avaient été appliqués avec succès. Il a également annoncé que six autres pays, dont les noms n'ont pas été précisés, s'ajoutent aux 24 pays signataires des premiers accords. L'Opep et ses dix pays partenaires, parmi lesquels la Russie, ont décidé le 1er décembre 2017 de prolonger leurs quotas de production de pétrole jusqu'à fin 2018 pour stabiliser le redressement des prix. Vingt-quatre pays, comptant pour quelque 60% de l'offre mondiale, s'étaient alors engagés à continuer à tailler dans leur production à hauteur de 1,8 million de barils par jour au total. Le Venezuela, qui possède les réserves les plus importantes de brut au monde, a enregistré la plus grande baisse de produc-

tion pétrolière des trente dernières années, en terminant l'année 2017 sur une production quotidienne de 1,6 million de barils, d'après un communiqué de l'Opep publié le 18 janvier. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a appelé le 21 janvier à une coopération à long terme, «au-delà de 2018», entre pays membres de l'Opep et d'autres n'appartenant pas à l'organisation, afin de soutenir les prix.

## Le Brent à plus de 67 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient encore hier en cours d'échanges européens, pénalisés par la prudence des marchés avant les premières données sur les stocks américains. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 67,26 dol-

lars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 36 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars céda à 27 cents à 63,88 dollars. «La vente a continué sur les marchés actions, et cela a entraîné le pétrole dans son sillage», a commenté Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB. Les investisseurs semblent délaisser les actifs les plus risqués, comme le pétrole. Par ailleurs, la vigueur du dollar, monnaie de référence des prix du brut, pèse sur le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises. «La question est désormais de savoir si la baisse va s'atténuer ou s'accroître», a commenté Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets.

Aymen N./agences

## Changes

## L'euro en hausse face au dollar

L'euro se reprenait hier face à un dollar ayant brièvement profité la veille d'un mouvement de panique sur les marchés d'actions américains qui a poussé les investisseurs vers les actifs jugés les plus sûrs, comme le billet vert et l'or. L'euro valait 1,2400 dollar, contre 1,2373 dollar lundi soir. La monnaie unique européenne tentait également de se reprendre face à la devise japonaise, à 135,16 yens pour un

euro contre 135,05 yens lundi soir. Le billet vert baissait un peu face à la monnaie nipponne, à 109,01 yens pour un dollar contre 109,13 yens la veille. «Le dollar s'est renforcé de toutes parts (lundi), porté par une vague d'aversion au risque, les investisseurs tentant d'ajuster leur portefeuille dans le sillage d'une hausse des rendements obligataires américains et de la baisse du marché actions», a observé

Konstantinos Anthis, analyste chez ADS Securities. Les cambistes engrangeaient quelques bénéfices mardi en vendant du billet vert, mais celui-ci restait revigoré et prisé pour son statut de valeur refuge suite à la dégringolade des marchés d'actions américains lundi peu avant la clôture. A la Bourse de New-York, l'indice phare Dow Jones Industrial Average a dévié lundi de plus de 1 500 points avant de clôturer

en baisse de 4,60%. Selon certains analystes, les inquiétudes sur les conséquences négatives de la remontée des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur l'activité économique du pays ainsi que des inquiétudes politiques persistantes sont le principal moteur de cette chute qui a débuté vendredi. L'once d'or valait 1 343,42 dollars, contre 1 333,60 dollars lundi au fixing du soir. R.E.

Ville nouvelle de Hassi Messaoud

# Lancement d'un appel aux investisseurs

■ Un appel a été lancé aux investisseurs et promoteurs immobiliers publics et privés intéressés par la concession de terrains dans la ville nouvelle de Hassi Messaoud et de sa zone d'activité logistique pour la réalisation et l'exploitation de projets d'investissement.

Par Lyes B.

Lancé par voie de presse par le ministère de l'Énergie (maître d'ouvrage) et l'Établissement de la ville nouvelle de Hassi Messaoud (maître d'ouvrage délégué), cet appel précise que pour le quartier prioritaire de la Ville nouvelle de Hassi Messaoud, la réalisation et l'exploitation de projets d'investissement portent sur un centre commercial, l'hôtellerie, une médina, des sièges administratifs et la promotion immobilière (logements collectifs, semi-collectifs, individuels et mixtes). Quant au site du secteur prioritaire de la ZAL, la réalisation et l'exploitation de projets d'investissement concernent les secteurs de la logistique, manutention et stockage, transport et services connexes, énergies nouvelles et renouvelables, industrie pharmaceutique, agroalimentaire, matériaux de construction, chimie, cosmétique et hygiène, électronique, électricité et électroménager ainsi que le bois, papier carton et imprimerie. Il s'agit aussi des secteurs de l'informatique et des télécommunications, commerce et distribu-



tion, métallurgie et le travail de métal, textile, l'habillement et chaussures, machines et équipements automobile, plastique et caoutchouc, services et entreprises, centres de recherche et de développement et également l'artisanat. Conçue pour accueillir une population de 80.000 habitants, la ville nouvelle de Hassi Messaoud est située à équidistance (80 km environ) de

Ouargla, Touggourt et Hassi Messaoud. Cette ville est dotée de l'ensemble des voiries et réseaux divers (électricité, eau, gaz, assainissement, télécommunications...) et desservie par la route nationale numéro 3 et la ligne ferroviaire, en cours de réalisation, reliant Touggourt à Hassi Messaoud. Selon l'Établissement de la ville nouvelle de Hassi Messaoud, elle offre

un cadre de vie de qualité, de sécurité, de confort urbain et d'attractivité à travers la qualité de ses aménagements et la diversité de son programme urbain, ainsi que ses activités industrielles et logistiques prévues au niveau de la ZAL située à environ 2 km. Pour rappel, le processus de construction de cette ville nouvelle s'échelonne dans une première phase sur

plusieurs étapes: La première étape, étalée de 2014 à 2018 comprend, notamment, la réalisation des travaux de viabilisation et des équipements permettant d'accueillir 45 000 habitants. La deuxième étape (2019-2020) devrait voir l'achèvement de l'ensemble des équipements permettant de développer les capacités d'accueil à environ 67 000 habitants. La troisième étape du projet (2021-2030) devrait permettre d'atteindre à terme une capacité de 80 000 habitants. La ville nouvelle de Hassi Messaoud s'inscrit comme ville d'appui au développement durable du tissu économique de la région pour assurer la création d'environ 40 000 emplois. Son périmètre couvre une superficie de 4 483 hectares dont 3.205 ha inclus dans le périmètre d'urbanisation et d'aménagement de la ville, et 1 161 ha inclus dans le périmètre d'extension future, sachant que les fonctions de base de la ville nouvelle seront les activités énergétiques, universitaires, culturelles, sportives et de loisirs.

L. B./APS

Nâama / Formation

## Nouvelles spécialités en agriculture introduites pour la session de février

De nouvelles spécialités de formation dans le domaine de l'agriculture seront introduites à Nâama, lors de la rentrée de la session de ce mois de février, a-t-on appris de la direction locale de la formation et enseignement professionnels. Le secteur assurera, lors de cette session, des postes de formation au profit des chômeurs désirant acquérir une qualification professionnelle pour créer des micro-entreprises au titre des mécanismes de soutien à l'emploi dans huit spécialités agricoles, a souligné le chef du service de formation, Abdellah Medjdoub. La formation concernera les domaines de l'agriculture et de l'élevage du bétail. Elle sera assurée par les trois CFPA d'El Bayouh, Ain Benkhellil et Sfisifa. Les stagiaires obtien-

dront un certificat de qualification professionnelle, après une courte période de formation de trois mois, a-t-on indiqué. Ces centres ont été retenus pour accueillir des jeunes désirant se former comme agents de production maraichère, agents de culture, apiculteurs, éleveurs de bétails, de petits ruminants, d'aviculture, entre autres. Les infrastructures disposent des équipements pédagogiques et de l'encadrement requis. Les travaux pratiques s'effectueront au niveau des fermes agricoles de la région. La prochaine session de formation concernera 13 filières professionnelles et 65 spécialités dont deux nouvelles qui seront ouvertes à l'institut national spécialisé en formation professionnelle du chef-lieu de wilaya. Elles concernent les

agents réceptionnistes et d'agence de voyages et de tourisme. Le secteur de la formation et enseignement professionnels de la wilaya de Naama a consacré 1 983 nouveaux postes de formation pour la session de février courant dont 505 en formation résidentielle, 703 en apprentissage, 140 en cours du soir, 285 postes pour les femmes au foyer, 135 en formation qualifiante, 125 aux pensionnaires des établissements pénitentiaires, 70 à la formation contractuelle et enfin 20 en milieu rural. Le secteur compte 9 CFPA, un institut national spécialisé, 4 annexes en zones éloignées, un établissement privé et cinq internats de 390 lits, rappelle-t-on.

Hocine A.

Première expérience à Ain Témouchent

## 100 hectares consacrés à la culture des lentilles

Une surface de 100 hectares a été consacrée, cette année dans la wilaya d'Ain Témouchent, à la culture des lentilles. Cette expérience, première du genre, est appelée à être étendue dans les prochaines années, a-t-on appris des responsables du secteur de l'agriculture.

Les communes de Hammam Bouhadjar et Ain Larbâa ont été retenues pour cette expérience qui permettra, en cas de succès, l'extension de la superficie et encouragement de cette culture qui revêt une importance économique eu égard à son prix de référence, a souligné le directeur des services agricoles, Berkane Naimi.

La culture des lentilles exige pour son développement plusieurs conditions dont une terre argileuse et un climat semi-aride, facteurs que recèlent les régions retenues. Cette culture a connu, dans le passé, un franc succès dans la wilaya d'Ain

Témouchent. Elle a été abandonnée par les agriculteurs durant 15 ans.

Les services agricoles œuvrent à relancer cette culture qui a un rendement économique certain, a souligné M. Naimi. Cette opération s'insère dans le

cadre des efforts du secteur visant à diversifier les produits agricoles de la wilaya, assurer la sécurité alimentaire et réduire le volume des importations en produits stratégiques et de large consommation, a souligné le responsable du secteur. Il a rappelé

que la wilaya d'Ain Témouchent a franchi de grands pas dans ce domaine ces dernières années, en devenant une zone agricole par excellence et consacrée wilaya pilote dans les cultures maraichères.

T. K.

Khenchela / Commune d'Ouled Rechache

## Distribution de plus de 240 logements publics locatifs

Un total de 247 logements publics locatifs (LPL) a été distribué dans la commune d'Ouled Rechache, wilaya de Khenchela. Ce quota d'habitations attribué en présence des autorités locales de la daïra d'Ouled Rechache, fait partie d'un ensemble de 463 unités de ce même type d'habitat, a précisé le directeur de l'office de promotion et de

gestion immobilière (OPGI), Mustapha Aïssa. Le reste de ces habitations, soit 216 unités ont été distribuées dans le cadre des prés-affectations, a fait remarquer le même responsable. Durant le mois de janvier dernier, il a été procédé à l'attribution d'un quota de 226 logements LPL dans la localité d'Aïn Touïla en plus de 100 autres habitations au

chef-lieu de wilaya, ajoute M. Aïssa. Le tirage au sort concernant la distribution d'un total de 1 876 LPL dans la commune de Kais, wilaya de Khenchela a été effectué la semaine dernière en présence d'un huissier de justice, en attendant l'attribution de ce quota, a-t-on signalé.

R. R.





## Sahara occidental

# Le Maroc doit mettre fin à son occupation de territoires d'un Etat membre de l'UA

■ Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek a déclaré que le Maroc doit mettre un terme à son occupation de territoires d'un Etat membre de l'Union africaine (UA) après avoir adhéré à nouveau à cette institution africaine.

Par Sara H.

Lors d'une conférence de presse organisée lundi au siège de l'ambassade sahraouie à Alger, M. Ould Salek a indiqué que «les dirigeants africains ont affirmé, durant leur 30<sup>e</sup> Sommet de l'UA tenu les 28 et 29 janvier dernier à Addis-Abeba, que l'adhésion du Maroc à l'UA doit aboutir à l'instauration de la paix entre la République sahraouie arabe et démocratique (RASD) et le royaume du Maroc conformément aux engagements découlant de sa signature de l'Acte constitutif». Il a rappelé qu'ils ont souligné également que «la coexistence pacifique et l'instauration d'une paix juste et définitive entre la RASD et le royaume du Maroc était possible et nécessaire, mais que ceci ne pouvait se concrétiser sans que le Maroc ne mette fin à son occupation de territoires d'un Etat membre de

l'UA et ne respecte les frontières reconnues au niveau international et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance». Le chef de la diplomatie sahraouie a indiqué que les décisions du sommet africain sur le conflit entre la RASD et le royaume du Maroc prouvent que les «tentatives marocaines visant à exclure l'UA des efforts de la communauté internationale pour la décolonisation du Sahara Occidental vont à l'encontre de la logique géographique, historique et de la légalité» ajoutant que «ces tentatives ne peuvent résister à la volonté des dirigeants africains à permettre à l'UA de prendre en charge les questions africaines et au Continent de parler d'une seule voix en concrétisation de la stratégie de l'Union et de la déclaration de principes du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Unité». «Une année après son adhésion à l'UA et 33 ans après son retrait de cette même organisation, en protestation contre l'adhésion de la RASD, le Maroc constate que les positions de l'UA ont gagné, avec le temps, en fermeté et en attachement aux principes constitutives de l'Union africaine en particulier l'obligation de se conformer aux frontières héritées à l'indépendance, de respecter l'intégrité territoriale des Etats membres et les droits des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, outre le règlement pacifique des conflits par le dialogue et les négociations», a souligné le ministre sahraoui des AE. Le 30<sup>e</sup> Sommet de l'UA a adopté plusieurs décisions concernant le conflit au Sahara Occidental notamment celles appelant les deux Etats membres de l'UA, à engager des pourparlers directs pour l'organisation d'un référendum, avec l'appui de l'UA et de l'ONU, à réactiver le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement sur le Sahara occidental et de charger le président de l'UA, celui de la commission de l'UA, celui du conseil de la paix et de la sécurité et l'envoyé personnel au



Sahara occidental, en coordination avec l'ONU, et dans le cadre des efforts communs aux deux organisations, d'aboutir à une solution au conflit, qui dure depuis longtemps entre les deux pays. Le sommet a demandé le retour des observateurs africains au sein de la Minurso et l'établissement d'un mécanisme de contrôle des droits de l'homme au Sahara occidental, outre l'appel lancé aux états membres et aux organisations de la société civile de boycotter le Forum Crans Montana, prévu dans la ville de Dakhla en mars prochain. Il a insisté sur la nécessité de se conformer aux précédentes décisions relatives au droit de tous les pays membres de participer, sans exclusion aucune, à toutes les rencontres et activités dont l'UA est partie prenante. Il a en outre relevé la situation difficile des réfugiés sahraouis, rappelant l'appel du secrétaire général de l'ONU à doubler ses aides au profit de ces réfugiés. Concernant les droits de l'homme, le sommet a appelé le Maroc à ouvrir un dialogue avec la commission africaine des droits de l'homme et des peuples et autoriser l'entrée d'une commission d'enquête dans le territoire sahraoui ainsi qu'à procéder à la signature de la charte africaine

des droits de l'homme et des peuples, à l'instar des autres pays de l'UA.

## Le gouvernement appelle le Maroc à contribuer à la sécurité et à la paix

Le gouvernement sahraoui a appelé le Maroc «à contribuer au resserrement des rangs des Africains et à l'instauration de la sécurité, de la paix et du développement en Afrique, au lieu de semer l'instabilité et la discorde dans le cadre d'agendas internationaux visant à affaiblir l'Afrique», exhortant l'ONU à intervenir en urgence pour amener le Maroc à se conformer à la légalité internationale afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer ses droits inaliénables à la liberté et à l'indépendance. Lors d'une conférence de presse animée lundi au siège de l'ambassade sahraouie à Alger, le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek a passé en revue les derniers développements de la question sahraouie, affirmant que «le gouvernement sahraoui estime que le Maroc doit se plier à la volonté des dirigeants africains, exprimée lors du 30<sup>e</sup> Sommet de l'UA» (28 et 29 janvier à Addis Abeba), afin que

«son adhésion ou comme l'appelle le souverain marocain Mohammed VI, son retour à la famille institutionnelle», contribue au resserrement des rangs des Africains et à l'instauration de la sécurité, de paix et du développement du continent, au lieu de semer l'instabilité, la division et la désunion dans le cadre d'agendas internationaux visant à affaiblir l'Afrique et à empêcher l'UA d'occuper la place qui lui sied à l'échelle internationale. «La politique de désinformation et la négligence des décisions adoptées par le Maroc, depuis son adhésion à l'UA ne fera qu'accroître son isolement et entraînera davantage de pauvreté et de frustration pour le peuple marocain qui "occupe la dernière place à l'échelle internationale en termes de développement humain». M. Ould Salek a exhorté «les décideurs politiques marocains à prendre conscience que la politique d'occupation militaire des territoires d'autrui et la transformation du Maroc en Etat colonial, est un projet voué à l'échec et désastreux aussi bien pour l'Etat que pour le peuple marocains», car la communauté internationale «ne reconnaîtra jamais la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental». S.H./APS

Tunisie  
**La stabilité et la transition démocratique sont des «intérêts prioritaires» pour l'UE**  
LA STABILITÉ et l'accomplissement de la transition démocratique de la Tunisie représentent des «intérêts prioritaires» pour l'Union européenne (UE), a indiqué sa haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini. S'exprimant lors d'un point de presse avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemais Jhinaoui, M. Mogherini a souligné que l'UE «sera toujours aux côtés de la Tunisie». «C'est non seulement un signe d'amitié mais aussi dans l'intérêt de l'Union européenne et de tous les Européens d'investir dans la Tunisie et de faire en sorte que la transition démocratique du pays connaisse le succès qu'elle mérite», a-t-elle ajouté. Elle a affirmé que l'UE «souhaite devenir le premier partenaire de la Tunisie dans la transition économique» et mettre en œuvre «un véritable partenariat pour la croissance» entre les deux parties. Cela inclut, a-t-elle ajouté, la mise en œuvre d'initiatives capables d'aider la Tunisie à relever le défi de l'ouverture et de la transformation de son économie. «Notre rencontre, aujourd'hui, nous a permis de confirmer la valeur, l'importance et la solidité de notre partenariat privilégié», a-t-elle conclu.

R. M.

## Libye

### Trafic d'êtres humains en hausse

Le trafic d'êtres humains est en augmentation en Libye, selon un rapport d'experts de l'ONU, qui affirme que le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) cherche à se rapprocher des trafiquants de migrants dans le sud du pays depuis son éviction de Syrte (à 450 km à l'est de Tripoli) en 2016.

«Le trafic d'êtres humains est à la hausse en Libye, avec des violations majeures des droits de l'homme», indique ce document confidentiel remis aux quinze membres du Conseil de sécurité et vu lundi par l'AFP. Les experts font part de leur préoccupation «sur

la possible utilisation d'installations et de fonds étatiques par des groupes armés et des trafiquants pour renforcer leur contrôle des routes migratoires».

Le sort des migrants, dont le nombre a décuplé depuis la chute en 2011 de Mammour Kadhafi, a notamment été mis en lumière en 2017 par de multiples naufrages d'embarcations précaires en Méditerranée et la diffusion d'un reportage de CNN montrant un marché aux esclaves en Libye. Le rapport de 157 pages, cite plusieurs cas de migrants arrêtés par des agents libyens avant d'être remis contre paiement à des trafiquants

d'êtres humains. Les autorités libyennes ont créé un département de 5 000 employés pour combattre les migrations illégales (DCIM) et superviser 24 centres de détention. «Selon des agences internationales, le DCIM n'a pas de contrôle sur les centres de détention», affirme le rapport des experts de l'ONU. Cité dans le document, un responsable libyen reconnaît que «les groupes armés sont plus forts que les autorités dans la gestion du flot des migrants». Daech «continue d'opérer dans le centre et le sud de la Libye», indique aussi le document.

Amel N. /agences



Brésil

# Début d'année sanglant, le pays désemparé face à la violence

■ Les Brésiliens fêtaient encore le nouvel an quand une émeute dans une prison de Goiás (centre-ouest) a fait neuf morts, dont deux décapités, donnant d'emblée le ton dans un pays dépassé par une violence endémique.

Par Rosa C.

«**N**otre système de sécurité est en faillite», a admis le ministre de la Défense, Raul Jungmann. Ces déclarations datent de mercredi dernier, quelques heures après qu'une des principales artères menant à l'aéroport de Rio de Janeiro ait été bloquée par une fusillade dans la Cité de Dieu, favela rendue célèbre par le film du même nom. De nombreux automobilistes paniqués ont quitté leur véhicule pour tenter de se mettre à l'abri des échanges de tirs nourris entre policiers et narcotrafiquants. Un an et demi après les jeux Olympiques, près de 700 fusillades ont été recensées en janvier seulement dans l'État de Rio, soit près de 22 par jour, la plupart dans les favelas, quartiers pauvres et souvent insalubres vivant sous le joug de factions criminelles. La violence fait aussi rage dans d'autres régions du pays : il y a deux semaines, 14 personnes ont été tuées dans



Ph. &gt; D. R.

un bal populaire de Fortaleza (nord-est). Un massacre attribué par la presse locale à un règlement de compte, suivi deux jours plus tard de la mort de dix détenus lors d'un affrontement entre membres de factions rivales dans une prison à 120 km de là. «Nous devons prendre des

mesures urgentes avant qu'il ne soit trop tard et que nous nous n'empruntions le même chemin que d'autres pays», a affirmé le ministre Jungmann à la chaîne Globonews, citant notamment le Mexique. Mais les problèmes de violence du Brésil vont au-delà de la guerre des gangs, dans un pays miné par la corruption et par de profondes inégalités sociales et raciales. Les autorités semblent avoir perdu le contrôle

des favelas, mais aussi des prisons, vétustes et surpeuplées, où les trafiquants continuent de donner leurs ordres. À Rio, les barons de la drogue disposent souvent de meilleures armes que la police, dont les agents sont parfois payés avec des mois de retard, en raison d'une grave crise financière qui a mis cet État du sud-est du Brésil au bord de la faillite. La situation est d'autant plus préoccupante que des enquêtes récentes du parquet ont montré que certains policiers trempent aussi dans le crime organisé. «La pénétration du crime dans toutes les forces de police doit être combattue», a admis le ministre de la Défense. Cette incapacité à combattre les problèmes de violence trouve en partie ses racines dans la Constitution de 1988, élaborée après vingt ans de dictature militaire. Ce texte donne pratiquement toute la responsabilité de la sécurité aux différents États qui composent le Brésil et non au gouvernement fédéral, tant en termes de budget que de stratégies. «La sécurité était un peu le vilain petit canard. On sortait de la dictature et personne ne voulait en parler», a expliqué récem-

ment José Mariano Beltrame, ex-secrétaire à la Sécurité de l'État de Rio, lors d'une conférence de presse à Sao Paulo. «La sécurité doit revenir dans le giron fédéral», explique à l'AFP Arthur Trinidad, professeur d'université et ancien secrétaire à la sécurité de Brasília. Outre les problèmes budgétaires, ce spécialiste pointe du doigt le manque d'une loi qui structure la police au niveau national et l'absence de statistiques «fiables». Les données de référence sont fournies par des ONG, comme le Forum de Sécurité Publique, qui a recensé 61 619 homicides au Brésil en 2016, sept par heure en moyenne. Le taux d'homicide, de 29,9 pour 100 000 habitants, est plus élevé que celui du Mexique (21) et trois fois supérieur aux 10 pour 100 000 considérés par l'ONU comme le seuil de violence endémique. «Le gouvernement fédéral est sur la défensive et se contente de déclarations grandiloquentes au lieu de prendre de vraies mesures, comme s'il cherchait à fuir ses propres responsabilités», dénonce Ignacio Cano, professeur à l'Université de d'État de Rio de Janeiro (Uerj).

R. C.



## Points chauds

Opposition

Par Fouzia Mahmoudi

Pour s'imposer comme premier parti d'opposition Laurent Wauquiez a décidé de rapidement commencer à critiquer non seulement l'action du gouvernement, mais surtout de s'en prendre à Emmanuel Macron directement. En effet, le président LR se fait plus présent dans les médias, encouragé par les résultats des deux élections législatives partielles la semaine dernière qui ont vu les candidats LREM battus. Une sanction de la politique d'Emmanuel Macron, juge le patron de la droite. Il considère que le président de la République «sous-estime les questions de pouvoir d'achat». Selon lui, avec ces résultats, «un message a été envoyé» : «Au fond, il faut qu'Emmanuel Macron écoute ce que disent les Français et comprenne ce qu'est aujourd'hui leur vie quotidienne. Le sentiment qu'on a, c'est qu'il ne le comprend pas et qu'il sous-estime les questions de pouvoir d'achat», a jugé le président des Républicains. Rappelant être allé dans le Val-d'Oise, où la candidate LREM a été battue par le candidat LR, Wauquiez a évoqué «le discours de personnes toutes simples qui disaient mais nous, dans ce début d'année, tout augmente, tout augmente avec les mesures du gouvernement», citant pêle-mêle la CSG, les prix de l'essence, du fioul, des timbres, du tabac. «Et vous avez des Français, y compris de milieux très modestes, qui connaissent en ce début d'année des pertes de pouvoir d'achat», a-t-il poursuivi, évoquant des augmentations de CSG pour des retraités touchant 1 000 euros mensuel. «Ce n'est pas juste et ce n'est pas ce qu'avait dit le président de la République», a-t-il estimé, notant que «42% des cadeaux fiscaux qui ont été faits dans le budget 2018 par Emmanuel Macron sont faits pour les 5% des Français les plus riches». Interrogé pour savoir si cela avait été sanctionné lors des scrutins du week-end, il a répondu : «Oui, je le crois profondément. Et, de ce point de vue, je pense que le président de la République doit écouter le message qui lui a été envoyé, et qu'il n'y a pas en France que des premiers de cordée». Il a également épinglé la gestion du gouvernement : «Le budget de l'État va augmenter de 7 milliards d'euros» en 2018, «tous les crédits des ministères sont à la hausse de 2,2%, le gouvernement ne fait pas d'économies», a-t-il affirmé. Du coup, pour tenir les promesses qu'il a faites, il prend dans la poche des Français. Mais «le devoir aujourd'hui pour le président de la République, c'est d'économiser sur la dépense pour ne pas augmenter les impôts», a estimé Laurent Wauquiez. Reste à savoir si le nouvel élan trouvé par ce dernier séduira les électeurs de droite qui, pour une partie d'entre eux, ont ces dernières années abandonné leur bulletin conservateur pour se tourner soit vers l'abstention ou pour le vote FN.

F. M.

Enquête russe

## Les avocats de Trump sont contre son audition

Les avocats du président américain Donald Trump lui ont demandé de refuser son audition devant le procureur spécial Robert Mueller, chargé de découvrir une éventuelle collusion américano-russe pendant la campagne électorale de 2016, rapporte hier soir le *New York Times*. Depuis plusieurs semaines, des proches du président américain et certains élus républicains mettent en doute la crédibilité et l'impartialité de l'enquête de Robert Mueller qui a inculpé plusieurs proches de M. Trump, parmi lesquels le général Michael Flynn, qui fut son conseiller à la sécurité nationale. Le *New York Times* évoque quatre personnes qui ont fait état de l'inquiétude des avocats : ces derniers craindraient que Donald Trump puisse être accusé d'avoir menti aux enquêteurs, s'étant

déjà contredit dans le passé. Ces sources affirment, selon le journal, que l'avocat John Dowd, son adjoint Jay Sekulow, l'avocat de longue date de l'actuel président Marc Kasowitz et de nombreux conseillers s'opposent à cette audition, estimant que Robert Mueller n'est pas qualifié pour interroger le président sur certaines questions. Toutefois, Donald Trump a affirmé qu'il souhaitait vivement parler à Robert Mueller à propos de l'enquête en cours qui examine une possible collusion entre des membres de l'équipe de campagne de Donald Trump et la Russie, et de possibles entraves à la justice. «Je suis prêt à le faire (...) J'aimerais vraiment le faire», a déclaré le président américain le 24 janvier. «Je le ferais sous serment, absolument», a-t-il ajouté, réaffirmant une nouvelle fois qu'il

n'y avait selon lui eu «aucune collusion». Selon le *Times*, John Dowd discute des conditions de cette éventuelle audition avec l'équipe de Robert Mueller depuis décembre et, selon le journal, Ty Cobb, avocat à la Maison-Blanche, est l'un des seuls à être en faveur d'une coopération de Trump avec les enquêteurs. Un refus d'audition pourrait conduire Robert Mueller à envoyer à Donald Trump une assignation à comparaître devant un Grand jury, qui pourrait donner lieu à une contestation devant la Cour suprême. Cela pourrait aussi laisser penser que M. Trump a des informations à cacher au public, alors que les Républicains se mettent en ordre de bataille pour les élections de mi-mandat prévues en novembre.

Hong Kong

## Joshua Wong et deux autres militants victorieux en appel

TROIS figures du mouvement prodémocratie de Hong Kong ont remporté hier un appel contre leur condamnation à de la prison devant la plus haute juridiction de l'ex-colonie britannique, dans une affaire considérée comme un test de l'indépendance de la justice face à Pékin. Joshua Wong, devenu la figure de «la révolte des parapluies», Nathan Law et Alex Chow avaient été condamnés en août à des peines allant de six à huit mois d'incarcération pour leur rôle dans l'immense mouvement prodémocratie de l'automne 2014. Cette condamnation faisait suite à un appel du ministère public qui demandait des peines plus lourdes que celles décidées en première instance, en l'occur-

rence des travaux d'intérêt général et du sursis. Tous trois avaient été libérés sous caution quelques semaines plus tard, le temps de l'examen de leur pourvoi final devant la cour d'appel, plus haute juridiction hongkongaise. Le juge Geoffrey Ma a souligné que le trio avait éclopé de peines «significativement plus lourdes» que celles rendues en première instance. Les trois avaient été condamnés pour leur rôle dans un rassemblement jugé illégal, le 26 septembre 2014. Les manifestants avaient escaladé des barrières métalliques et étaient entrés dans Civic Square, une place située dans un complexe gouvernemental.





Spectacles de danse à Bouira

# Le public émerveillé par la troupe chinoise de Guangxi

■ Le public bouiri a été émerveillé, lundi soir, par d'impressionnants spectacles de danse exécutés par la troupe artistique chinoise de Guangxi, qui s'est produite à la grande salle de la Maison de la culture Ali-Zaâmoum, dans le cadre des échanges culturels célébrant le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine.



Par Adéla S.

**C'**est dans une salle archicomble que les éléments de la troupe de danse

chinoise ont pu se produire et présenter avec finesse leurs spectacles de danse traduits par une série de mouvements acrobatiques et de gymnastique, subjuguant ainsi le public et les

familles bouiris venus en masse pour assister à la soirée. Vêtus de leurs habits traditionnels représentant la diversité culturelle de leur pays, les quinze jeunes femmes formant la troupe chinoi-

se de Guangxi ont réussi à être en parfaite harmonie entre elles sous les sons de douces mélodies chinoises puisées du patrimoine culturel de la province autonome de Guangxi. Le nombreux public applaudissait à tout rompre à chaque fin de spectacle, saluant ainsi la troupe chinoise pour sa création artistique présentée pour la première fois dans la wilaya de Bouira. Outre la danse, des chanteurs et chanteuses chinois ont saisi cette occasion pour interpréter des tubes musicaux ancestraux chinois, ainsi que quelques chansons du chaâbi algérien comme celle de «*Chehilet Laayani*», écrite par le poète Hakim Grami (de Cherrhell), et chantée par les vedettes sacrées du chaâbi. Via cette belle chanson chaâbi, la troupe de Guangxi voulait exprimer au grand public présent à Bouira son fort attachement aux relations culturelles et surtout

diplomatiques entre la Chine et l'Algérie, dont ils célèbrent le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales. Les relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie «sont excellentes et nous sommes très contents de partager ces moments artistiques et culturels avec le peuple algérien ici à Bouira. Nous allons faire d'autres spectacles à Alger aussi», a souligné Touj Mang Wai, responsable au ministère de la Culture de la province de Guangxi (Chine). «Via ces échanges culturels et diplomatiques, nous voulons transmettre un message d'amitié à tout le peuple algérien», a ajouté le même responsable lors d'un point de presse tenu en marge du spectacle. La même troupe artistique de Guangxi se produira mardi à 19h00 à l'Opéra Boualem-Bessaih d'Alger.

A. S./APS

Théâtre et cinéma

## Redynamisation de l'activité dans les universités

L'Office national des œuvres universitaires (Onou) a signé à Alger des conventions de partenariat avec le Théâtre national algérien (TNA) et le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca) pour redynamiser l'activité théâtrale et cinématographique dans le milieu universitaire. Dans le volet du 4<sup>e</sup> art, l'accord prévoit, entre autres mesures, la présentation de pièces de théâtre produites par le TNA au sein des résidences universitaires, l'intégration de spec-

tacles montés par les étudiants dans la programmation du TNA et l'organisation de cycles de formation en faveur des étudiants aux fins de la création de troupes théâtrales universitaires. Le TNA a, par ailleurs, réitéré son soutien à l'organisation du Festival national du théâtre universitaire. Concernant le cinéma et l'audiovisuel, la convention stipule pour l'essentiel la contribution du Cnca à la création de ciné-clubs au sein des universités et la projection de films dans les rési-

dences universitaires. En outre, le TNA et le Cnca se sont engagés à fournir une assistance technique et logistique aux spectacles et films montés par les étudiants. Les deux conventions ont été signées par le directeur de l'Onou, Farouk Bouklikha, et Mohamed Yahiaoui pour le TNA, et le directeur de l'Onou et Mourad Chouih pour le Cnca. L'Office national des œuvres universitaires gère 435 résidences universitaires qui hébergent 600 000 étudiants. **Malek T.**

2017, Mostaganem capitale du théâtre

## Ouverture de la semaine culturelle théâtrale de Guelma

La semaine culturelle théâtrale de Guelma a été lancée, lundi soir, au théâtre régional Djillali-Benabdelhalim dans le

cadre de la manifestation «2017, Mostaganem, capitale du théâtre». La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturel-

le de deux jours a été marquée par la présentation d'une pièce «*Sidi Ennaib*» (Monsieur le député) par l'association culturel-

le El Ouaki de Guelma. Il s'agit d'une comédie mise en scène par Laribi Hamdi. Une deuxième pièce est programmée mardi. Il s'agit de «*El Ghafoua*», produite par le théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma. Les faits portent sur les souffrances quotidiennes de l'artiste. Elle est mise en scène par Moutai Ziyaya. Pour rappel, la manifestation «2017, Mostaganem capitale du théâtre» a été lancée en mars dernier pour durer une année sous le slogan «Célébrons dans la ville, célébrons le théâtre» et ce, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du Festival du théâtre amateur de Mostaganem. Des semaines culturelles théâtrales des wilayas de Constantine, Boumerdès, Annaba, Batna, Tissemsilt, Mascara, Ain Defla Souk Ahras, Tizi Ouzou, Tlemcen, Chlef, Boumerdès, El Tarf et Saïda ont été déjà organisées. La manifestation devra prendre fin en mars prochain, rappelle-t-on. **H. O.**

Cinéma

### Un troisième OSS 117 en préparation

**JEAN DUJARDIN**, acteur principal de la saga, a annoncé lundi soir que les deux premiers opus allaient avoir une suite. Jeu d'acteur(s) ! Lundi soir, dans l'émission «Quotidien», sur TMC, Jean Dujardin a confirmé la mise en route d'un «OSS 3», suite d'«OSS 117 : Le Caire, nid d'espions» (2006) et d'«OSS 117 : Rio ne répond plus» (2009), deux longs métrages qui avaient recueilli un fort succès avec, respectivement, 2,24 et 2,5 millions de spectateurs en salle. «OSS me manque un peu, il devrait revenir, normalement... Oui j'anticipe votre question», s'est amusé l'interprète d'Hubert Bonisseur de la Bath. «Peut-être, oui, j'ai rien dit. Peut-être...»

Relance de Yann Barthès, qui le menace de ne pas diffuser la bande-annonce du film que l'acteur oscarisé vient promouvoir sur le plateau. Dujardin se met en scène, pose les pieds sur la table, sifflote, son interviewer aussi. Petite musique d'ambiance, échange de regards se jouant. Jusqu'à ce que la question soit posée et que l'acteur fasse mine de mettre fin au suspense en clamant un grand «oui !», accueilli par des applaudissements. Un des producteurs des deux premières comédies d'espionnage aurait confirmé à Europe 1 la préparation du film, avec une sortie espérée dans un an, au premier trimestre de 2019. Ce qui signifie que le pro-

jet serait déjà bien avancé. Pour vivre quelle aventure ? Après le Proche-Orient en 1955, l'Amérique latine en 1967, Hubert Bonisseur de la Bath sera-t-il au Tchad ou en Angola en 1975 ? A Saïgon ? En plein choc pétrolier ? Dans l'espace ? Les idées ne manquent pas : la famille Bruce, qui a fait vivre le héros pendant trois générations, a écrit 265 romans. En attendant, le probable réalisateur de ce troisième opus, Michel Hazanavicius, espère emporter le 2 mars prochain un César pour sa mise en lumière à l'écran du couple Godard-Wiazemsky, dans «*Le Redoutable*».

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sirius (139, Boulevard Krim-Beikacem, Témely, Alger)

Jusqu'au 8 février :

Exposition de peinture et de photographies par l'artiste peintre Valentina Ghanem Pavlovskaya et la photographe Chafia Loudjici.

Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 28 février 2018 :

«Artisans de La Casbah» à l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9 Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h, une exposition vente qui réunira une dizaine d'artistes et artisans dans les différents métiers qui ont fait la réputation du lieu mythique, cœur battant de la capitale algéroise.

Seen Art Gallery (156, Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 25 février :

Exposition intitulée «Hope in darkness» de l'artiste Hacem Drici.

Librairie «L'arbre à dire» (48, Chemin Sidi-Yahia, Hydra, Alger)

Samedi 10 février à 16h :

Conférence autour de «La connaissance de l'âme humaine dans le soufisme» par Mohamed ATB.

Salle El-Mouqgar (Alger)

Samedi 10 mars à 19h30 :

Concert de Marc Lavoine. L'entrée est sur réservation (2 places maximum) à l'adresse : chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com

Musée public national d'art moderne & contemporain d'Alger

Jusqu'au 5 mars :

1<sup>e</sup> Salon du dessin d'Alger intitulé «Dessinez vos desseins».



## Coup-franc direct

### Rester lucide !

Par Mahfoud M.

**L**i attaquant de l'EN et du club anglais de Leicester City, Riyad Mahrez, est dans une situation très difficile avec le transfert avorté lors de ce mercato d'hiver, consécutivement au niet de la direction des Foxes de libérer son meilleur élément. Voulant protéger leurs intérêts, les responsables du club champion d'Angleterre en 2016 refusent d'entendre parler de la libération de la star algérienne surtout qu'ils souhaitent décrocher une place européenne la saison prochaine. Mais cela va à l'encontre des intérêts de Mahrez qui est déprimé par ce blocage, lui qui sait qu'il a raté l'occasion de sa vie en ne pouvant pas rallier le club mythique et riche de Manchester City. Toutefois, ce boycott des entraînements arrange-t-il vraiment les affaires de Mahrez, lui qui maintenant accuse un grand retard physique ? Il est clair que le joueur est le grand perdant dans cette affaire et qu'il pourrait être dans une situation difficile s'il ne reprend pas. Même les clubs qui l'avaient dans le viseur risquent de se retirer de la course à son engagement s'ils voient qu'il ne se concentre pas sur son travail. C'est dire l'enjeu pour Mahrez qui devra rester lucide et se reprendre pour ne pas compliquer sa situation et hypothéquer ses chances de rejoindre un club plus huppé. **M. M.**

## Coupe du monde de fleuret féminin Bernaoui loue l'étape d'Alger

**LE PRÉSIDENT** de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui, a estimé que l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin, dont la 5<sup>e</sup> édition a pris fin dimanche à la salle Harcha, occupait désormais une place « majeure » dans le calendrier de la Fédération internationale de la discipline (FIE). « Nous avons réussi l'organisation de cette étape sur tous les plans et nous avons fourni le matériel qu'on trouve lors des jeux Olympiques. Ce rendez-vous est devenu important dans le calendrier de l'instance mondiale, de l'aveu même de son chargé de la communication qui a jugé qu'il était parmi les plus réussis depuis l'entame de la saison. Il faut que vous sachiez aussi que nous avons battu samedi le record de visionnage en direct (live streaming) sur le site web de la Fédération internationale », a indiqué Bernaoui. « La réussite est tout à fait normale pour un pays comme l'Algérie qui dispose de plusieurs infrastructures capables d'accueillir de tels événements comme la salle Harcha, construite il y a 40 ans de cela », a ajouté le patron de l'instance fédérale. Selon la même source, cette échéance a des retombées financières importantes pour l'Algérie et la FAE. « L'étape d'Alger est importante sur le plan financier pour l'instance fédérale et l'Algérie, car les participants n'ont pas de prise en charge et paient l'hébergement et le transport. Aussi, ils doivent s'acquitter de la somme de 60 euros pour chaque escrimeur engagé dans les épreuves individuelles et 400 euros pour chaque sélection engagée dans les épreuves par équipes, ce qui représente les frais de participation. C'est pour cette raison que nous sommes bénéficiaires sur tous les plans », a précisé Bernaoui. Sur le volet technique, il a estimé que cette étape de Coupe du monde a permis aux Algériennes de se frotter à des joueuses de classe

mondiale. « Notre élimination, dès la phase de groupes, n'est pas une surprise vu les moyens dont nos adversaires disposent par rapport aux nôtres. Cette compétition regroupe les meilleures escrimeuses au monde qui sont des médaillées aux Mondiaux et jeux Olympiques. C'est difficile pour nous de rivaliser avec elles à ce stade de la compétition. Franchement, je suis très satisfait du niveau technique montré par nos jeunes joueuses depuis l'entame de la compétition. Par exemple, Mebarki a gagné un match face à une Sud-Coréenne et ce n'était pas facile devant une escrimeuse qui représentait une nation habituée des podiums lors des rendez-vous mondiaux », s'est-il félicité. En individuel, le dernier mot était revenu samedi à l'Italienne Alice Volpi (N.2 mondiale), vainqueur de sa compatriote Erica Cipressa sur le score de 15 touches à 6. Les huit escrimeuses algériennes engagées dans cette échéance avaient été éliminées vendredi dès la phase de groupes. Dans l'épreuve « par équipes », la sélection algérienne d'escrime a terminé dimanche à la 16<sup>e</sup> et dernière place du classement. Au premier tour du tableau des 16, les Algériennes Yasmine Tantast, Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj et Narimene Elhaouari ont logiquement perdu face à la sélection italienne (45-16).

**LA SÉLECTION** algérienne masculine de boxe (juniors) a décroché neuf médailles (2 or, 3 argent et 4 de bronze) à l'issue des finales du championnat arabe qui a pris fin lundi au Complexe olympique d'Al-Maadi au Caire (Egypte). Les deux médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Hichem Maouche (49 Kg) qui a pris le dessus sur l'Égyptien, Mahmoud Same Aly, alors que

## JS Kabylie Saâdi sous pression

■ Le coach de la JS Kabylie, Nouredine Saâdi, subit une très grosse pression ces derniers jours, en raison de la situation que traverse son équipe qui se retrouve plus que jamais menacée de relégation en Ligue II.

Par Mahfoud M.

**C**ollectionnant les contre-performances que ce soit à domicile ou à l'extérieur de ses bases, le club kabyle est dans une situation qui fait qu'il ne peut plus se permettre un autre échec qui compliquerait sa situation, d'autant plus que l'équipe flirte avec les dernières places du classement général. Appelés à donner la réplique au Nasr d'Hussein-Dey lors de la prochaine journée, samedi 10 février, les Canaris se doivent de l'emporter pour s'en sortir et quitter la zone des relégables, même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos. Il leur faudra, en effet, se sacrifier pour s'en sortir, sachant que l'adversaire ne sera pas facile à manier, lui qui joue les premiers rôles et souhaite enregistrer un excellent résultat pour se rapprocher plus du peloton de tête. La rencontre se déroulant à huis clos, la JSK sera dans une situation difficile, puisque les deux formations partent avec les faveurs du pronostic. Le driver des Jaune et Vert sait ce qui l'attend lors de cette



Le coach des Canaris reste concentré

empoignade et reste déterminé à réaliser un retour en force à partir de ce match. Il dira, d'ailleurs, qu'il a eu une discussion franche avec ses joueurs auxquels il a demandé de se sacrifier. « Vous devriez être des guerriers sur le terrain », leur a-t-il lancé tout en leur expliquant qu'ils doivent se ressaisir quoi qu'il leur en coûte, surtout que la situation de l'équipe se complique de plus en

plus et qu'il faudra donc rester sur la lancée de la qualification en Coupe d'Algérie après que ses poulains aient arraché le ticket de la qualification face au CRBDB. Il leur demandera de rester concentrés sur leur sujet et ne pas dévier lors de cette empoignade qui reste très importante pour les gars du Djurdjura.

M. M.

## Leicester City Thorgan Hazard succédera à Mahrez

**L**eicester City (Premier league anglaise de football) a jeté son dévolu sur l'ailier international belge du Borussia M'chengladbach (Allemagne), Thorgan Hazard, pour remplacer le milieu international algérien Riyad Mahrez, sur le départ l'été prochain, rapporte lundi la presse allemande. Hazard joue dans le même registre que Mahrez au sein de son club allemand, comme un ailier gauche qui peut

également se déplacer au centre. Il a marqué sept buts en 21 matchs en Bundesliga cette saison. Leicester a rejeté cet hiver quatre offres parvenues à Mahrez (26 ans) de l'actuel leader de Premier league Manchester City, dont la dernière a été estimée à 74 millions d'euros en plus d'un joueur qui devait être inclus dans l'opération. Selon le tabloïd anglais *The Sun*, les « Citizens » vont revenir à la

charge l'été prochain pour tenter d'engager les services du N.7 de l'équipe nationale, auteur 8 buts et 7 passes décisives depuis le début de la saison. Le joueur « déprimé » suite à son transfert avorté à Manchester, n'a plus donné signe de vie depuis une semaine et a déjà raté les deux derniers matchs des « Foxes » en déplacement à Everton (défaite 2-1) et à domicile face à Swansea (1-1).

## Ligue 1 Mobilis (19<sup>e</sup> journée)

### USMA-USMBA se jouera au stade 5-Juillet

**L**e match USM Alger - USM Bel-Abbès comptant pour la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 se jouera vendredi au stade olympique 5-Juillet d'Alger (17h00), au lieu d'Omar-Hamadi (ex-Bologhine), a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. Le changement de domiciliation a été effectué « à la demande de l'USMA », précise la même

source. Au terme de la 18<sup>e</sup> journée, l'USMA occupe la 2<sup>e</sup> place au classement avec 30 points, en compagnie du MC Alger et de la JS Saoura, alors que l'USMBA occupe la 9<sup>e</sup> position avec 20 points, conjointement avec l'Olympique Médéa. Cette 19<sup>e</sup> journée débutera mardi avec au menu trois rencontres : Olympique Médéa - MC Alger (15h00), JS Saoura - ES Sétif

(17h00) et CR Belouizdad - US Biskra (18h00). La LFP a avancé ces trois rencontres au 6 février en raison de l'engagement du MCA, du CRB et de l'ESS au tour préliminaire des deux compétitions inter-clubs de la Confédération africaine de football. L'ESS et le MCA prendront part à la Ligue des champions alors que le Chabab participera à la Coupe de la Confédération.

## Championnat arabe (juniors) de Boxe

### L'EN décroche neuf médailles dont 2 en or

son coéquipier, Farid Douibi (75 Kg) a eu le dernier mot devant un autre égyptien, en l'occurrence Mohamed Bakre. De leur côté, El Karia Mohamed Amine (56 kg), Metaoui Mohamed Amine (60 kg) et Fassi Ahmed Djamel (69 kg) se sont contentés de l'argent en perdant en finale, respectivement, devant trois adversaires égyptiens, Mustafa Mohamed Fahme, Marwan Madbole et Youcef

Mohamed Sobhe. Les quatre médailles de bronze ont été remportées par : Sikilli Rahman (64 kg), Aiffa Abdennour (+91 kg), Ahmed Berket (81 kg) et Hassid Mohamed Amine (91 kg). Au classement général par équipes, la sélection algérienne a décroché la deuxième place devancée par l'Égypte qui a placé neuf boxeurs en finale, alors que la troisième place est revenue à la Tunisie.

L'Algérie a pris part à ce rendez-vous arabe avec dix boxeurs, en l'occurrence Hichem Maouch (49 kg), Boualem Islam (52 kg), El Karia Mohamed Amine (56 kg), Metaoui Mohamed Amine (60 kg), Sikilli Rahman (64 kg), Fassi Ahmed Djamel (69 kg), Douibi Farid (75 kg), Ahmed Berket (81 kg), Hassid Mohamed Amine (91 kg) et Aiffa Abdennour (+91 kg).



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Trafic de drogue à Béjaïa

### Un gang de six personnes arrêté

«UN GANG spécialisé dans le trafic de drogue a été démantelé par les services de la police judiciaire de Béjaïa», a-t-on appris de la sûreté de la wilaya. Le gang a été mis hors d'état de nuire suite à l'exploitation d'informations faisant état des activités d'un individu qui s'adonnait à la commercialisation de drogue dans un café au niveau de la ville. «Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants ont effectué une descente sur les lieux et arrêté le suspect qui avait en sa possession une quantité de drogue», précise la même

source. Les cinq autres membres du réseau dont trois principaux fournisseurs ainsi que le gérant du café ont été arrêtés suite à des investigations, a-t-on, ajouté. Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour les charges «de détention et commercialisation illégale de drogue». Quatre membres du réseau ont été placés sous mandat de dépôt alors que les deux autres ont été convoqués pour une citation directe, précise notre source. H.C.

## Lutte antiterroriste

### Deux grenades détruites à Batna

DEUX grenades ont été détruites avant-hier à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit le 5 février 2018, deux grenades à Batna (5<sup>e</sup> Région militaire)», a précisé la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordi-

nation avec les services des douanes, ont appréhendé, lors de deux opérations distinctes, menées à Relizane et Mascara trois narcotrafiquants en possession de huit kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 9 977 unités de différentes boissons à Relizane, Tiaret (2<sup>e</sup> RM), El Oued et Biskra». Par ailleurs, 21 migrants clandestins de différentes nationalités «ont été arrêtés à Tlemcen, Adrar et El Oued», a rapporté également le communiqué.

F. A.

## Vol de 147 millions de centimes à un commerçant de Oued Smar

### Un suspect arrêté, un autre en fuite

LES SERVICES de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais ont arrêté un suspect impliqué dans une affaire de destruction volontaire de biens appartenant à autrui suivie de vol (une somme de 147 millions de centimes) et détention d'une arme prohibée alors que son acolyte demeure en état de fuite, a indiqué avant-hier un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté d'Alger. L'affaire a été traitée par les services de sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais suite à l'officialisation d'une plainte par un citoyen se disant victime d'un vol au niveau d'un magasin de gros-siste à Oued Smar. Après avoir stationné son véhicule et en se dirigeant vers les grossistes, la victime a reçu un appel d'un inconnu l'informant que l'une

des vitres de son véhicule a été brisée et en se rendant immédiatement sur les lieux, il découvre une portière ouverte après que la vitre ait été brisée et constate le vol d'un montant de 147 millions centimes, précise la même source. Après étude des enregistrements de caméras de surveillance d'un local en face, les éléments de la police ont pu identifier les auteurs et suite à deux autorisations d'élargissement de la compétence et de perquisition, la police a arrêté l'un des deux auteurs et récupéré une somme de 190 000 DA et une arme prohibée alors que le deuxième se trouve en état de fuite. Après finalisation de la procédure, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention provisoire, conclut le communiqué.

## Accidents de la route

### 19 morts et 950 blessés en une semaine

DIX-NEUF personnes ont trouvé la mort et 950 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus durant la période du 28 janvier au 3 février à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été

enregistré dans la wilaya de Aïn Defla avec deux personnes décédées et 46 autres blessées, suite à 23 accidents de la route, a précisé la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 808 interventions pour procéder à l'extinction

de 519 incendies urbains, industriels et autres. Il a été effectué aussi, 4 972 interventions durant la même période pour l'exécution de 4 410 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, a ajouté le même communiqué. A. S.

## Montée des eaux à Paris



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Attentat contre le Palais du gouvernement en 2007

### Report du nouveau procès des inculpés à la prochaine session criminelle

■ Le tribunal criminel près la cour d'Alger a reporté à la prochaine session criminelle le nouveau procès des inculpés dans l'affaire de l'attentat qui avait ciblé, le 11 avril 2007, le Palais du gouvernement, et ce, après avoir constaté qu'un des juges a fait partie de la composante du tribunal ayant prononcé en 2012 un jugement pénal à l'encontre des prévenus, a indiqué hier la cour d'Alger.

Par Maïssa B.

La Cour suprême avait déclaré recevable le pourvoi en cassation interjeté par les accusés et le parquet contre le jugement rendu en 2012 par le tribunal criminel d'Alger à l'encontre des accusés et avait annulé le verdict et renvoyé les parties devant la même juridiction pour y être jugées avec «une nouvelle composante». Avant-hier, après achèvement de toutes les procédures pénales, à savoir la lecture de l'arrêt de renvoi, l'audition des accusés et des réquisitions du parquet, les plaidoiries des avocats et l'entrée en délibération, le tribunal criminel a décidé, à 20h00, de reporter le procès après avoir constaté qu'un des juges composant le tribunal criminel chargé de réexaminer l'affaire faisait déjà partie de la composante du tribunal ayant prononcé le verdict en 2012, ce qui est formellement interdit par la

loi. Pour rappel, dix-huit individus dont neuf en fuite, parmi eux Abdelmalek Droukdel, sont poursuivis dans cette affaire criminelle qui avait fait 20 morts et 222 blessés. Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause appartiennent à un groupe terroriste actif dans la région de Thénia (wilaya de Boumerdès) relevant

de l'organisation terroriste «Al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi)». L'attentat à l'explosif contre le Palais du gouvernement avait été perpétré simultanément avec un autre attentat contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar (Est d'Alger).

M. S.

## Elles ont été retrouvées sur la plage d'Aokas/Béjaïa

### Quatre roquettes datant de l'époque coloniale rejetées par la mer

«LES ÉLÉMENTS de la cellule principale des techniques de déminage de la sûreté de wilaya ont procédé au déminage et au déplacement ces derniers jours de quatre roquettes datant de l'époque coloniale», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté wilaya. L'opération a été exécutée en coordination avec les éléments de la sûreté de daïra d'Aokas, la police scientifique et technique,

les éléments de l'armée relevant du secteur militaire de Béjaïa. «Les quatre roquettes de guerre dont le poids est de 80 kg mesurent 50cm, datent de l'époque coloniale», précise la même source. Cela s'est produit suite à un appel téléphonique reçu par un citoyen informant la police de l'existence de quatre roquettes collées, rejetées par les eaux et enfouies dans le sable de la plage d'Aokas. Les éléments de la cellule principale des techniques de déminage ont d'abord sécurisé le périmètre de ces armes de guerre avant de procéder au désamorçage et les remettre entre les mains des responsables du secteur militaire de Béjaïa, ajoute-t-on.

H.C.